

Préfecture de département

Code postalCommune deCode INSEE01500AMBERIEU EN BUGEY01004

Fiche communale d'information risques et pollutions aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2006-2 11 | 05 | 2006 mis à jour le 17 | 05 | 2016 Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN) ¹oui 🗸 La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N non prescrit anticipé approuvé 🔽 date 06 | 02 | 2006 Modification n°1 approuvée le 20/01/2014 ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations / autres mouvements de terrain Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non ¹ oui La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N non 🗸 prescrit anticipé approuvé ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : inondations autres Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M) La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M ² oui non 🗸 anticipé prescrit approuvé date Т ² Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain autres Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux oui non Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T) La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit ³ oui non 🗸 ³ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé oui non Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement oui non ⁴ oui Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements non ⁴ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

page **2**/2

		_
Situation de la commune au regard du zonage sismique règlementaire		
>	La commune se situe en zone de sismicité classée zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 très faible faible modérée moyenne	
Situation de la commune au regard du zonage règlementaire à potentiel radon		
>	La commune est classée à potentiel radon de niveau 3	oui 📗 non 🗾
Information relative à la pollution de sols		
>	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)	oui 🗸 non 🗌
Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique		
>	La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés . de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle . de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique	nombre 6
	. de reconnaissance de retat de catastrophie technologique	Hombre
Pièces jointes *		
	Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4	
La note de présentation, le règlement et le plan de zonage réglementaire du PPR Article D 563-8-1 du code de l'environnement sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité, arrêté du 22 octobre 2010 sur la classification et les règles de construction parasismique Arrêté(s) portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle La liste des secteurs d'information sur les sols prévus à l'article L. 125-6, précisant les parcelles concernées.		
	Cartographies relatives au zonage règlementaire	
	Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4	
	Zonage sismique du département de l'Ain. Copie du plan de zonage réglementaire du PPR approuvé le 06/02/06 (cartes 1 et 2/2) Extrait du zonage modifié (modification n°1) le 20/01/2014 Annexe de l'arrêté préfectoral du 17 mai 2019 portant création de SIS dans l'Ain	
date	e 04/2020	le préfet de département

* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département www.departement.gouv.fr